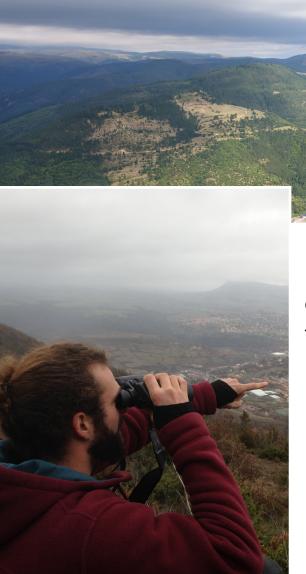


le cnam

Certificat de Spécialisation

Accompagnement à la Démarche de Développement Durable



Formation ouverte aux personnes détentrices d'un BPJEPS ou suivant une formation BPJEPS au sein du Cnam de Millau.

Volume horaire de la formation :

98 h en centre de formation, 70 h en alternance.

Allègement possible selon profil, tarif sur devis.

Pendant 9 mois de décembre à septembre

Financement possible, contactez nous pour plus d'infos.



















Certificat de Spécialisation

Accompagnement à la Démarche de Développement Durable



L'objectif de cette formation est de mobiliser les connaissances nécessaires à la prise en compte du développement durable dans le champ d'une discipline sportive ou dans celui de l'animation et être capable de mettre en œuvre une démarche Eco-responsable.

Objectifs

- Mobiliser les connaissances spécifiques à la prise en compte des enjeux du développement durable,
- Mettre en oeuvre une démarche du développement durable,
- Fédérer les acteurs autour d'un travail collaboratif et partagé pour l'organisation d'un évènement,
- Développer des actions dans le cadre de projets territoriaux ou associatifs,
- Adapter les évènements existants au regard du développement durable.

Pré-requis

- Etre titulaire d'un BPJEPS ou suivre un BPJEPS au Cnam de Millau,
- Avoir 18 ans minimum,
- Etre titulaire du PSC1 (ou équivalent) en cours de validité,
- Valider sa candidature par des tests techniques.



Le métier préparé

Le titulaire du CS Accompagnement à la Démarche de Développement Durable est le référent développement durable au sein de sa structure. A ce titre il met en place la démarche de développement durable de sa structure en prenant en compte l'ensemble des dimensions, notamment économique, environnementale et sociale.

Il exerce en:

- associations sportives
- associations de jeunesse et d'éducation populaire
- collectivités territoriales
- organismes de vacances
- centres d'entraînement ou pôles
- comité d'entreprise
- établissements publics
- entreprises
- accueils collectifs de mineurs

Modalités de sélections :

Deux périodes de Tests d'exigences préalables :

- En juillet (dossier à déposer avant 30 juin).
- En septembre (dossier à déposer avant le 31 août).

Financements

Des financements sont possibles pour les demandeurs d'emploi, salariés et indépendants. Contactez-nous.

Dossier de candidature :

- à télécharger sur notre site www.cnam-millau.fr;
- à demander à contact@cnam-millau.fr ou par téléphone au 05 65 60 77 84.

Contact renseignements:

Lionel RADUREAU: 06 86 08 92 95 - lionel.radureau@cnam-millau.fr.

